

Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 8 novembre 2013



Présents

Commune de Coudoux

Monsieur MANIFACIER

Monsieur BARRET (maire)

Représentant les parents d'élèves FCPE

Mesdames : COLLOT Sandrine - DILLY Delphine – KELLER Lucile – MAN Agnès –
POUSSINEAU Séverine – REITZ Séverine – ROMISCH Céline – SIMONPIETRI

Nathalie

Messieurs : BERUTTO Nicolas – ECHINARD Jérôme -

Equipe enseignante

Mesdames : ALLACKER Marielle – BOURGEONNIER CESARI Valérie – CABITEN
Eve – CARBONNEL Carine – FILIPPINI Pascale – HENNO Anne – MARTINI
Christine – PAOLI Sandra – PESQUIÉ Nathalie – RIGAL Sophie

Monsieur : RICARD Jérôme

Excusés : Mesdames : LEZAUD Prisca – MARTINI Hélène – PHILIPPE Anne
(enseignantes) Madame MARCHETTO Michelle (DDEN)

Rappel de l'ordre du jour.

- **Organisation pédagogique et vie scolaire**
 - Vote du règlement intérieur
 - Retards des élèves
 - Projets des classes (classe de voile, cirque...)
 - Intervenants musique sport
 - Enseignement de l'allemand
- **Point sur la coopérative scolaire**
- **Travaux à envisager**
- **Questions ajoutées par les délégués des parents d'élèves**

Questions ajoutées par les représentants FCPE

- Proposition d'organisation d'un CROSS
- Point sur le ménage
- Continuité du potager (classes concernées)
- Point sur l'objet souvenir
- Information et utilisation des bénéfiques récoltés
- Utilisation de la salle informatique.



Préambule : 6 classes sont concernées par l'appel à la grève le 14 novembre
monsieur Manifacier délégué à l'éducation confirme qu'un service d'accueil sera mis
en place par la mairie.

- **Organisation et vie scolaire**

Vote du règlement intérieur : Il sera rajouté au point : 2-1 tenue : une tenue adaptée
à la vie scolaire.

La charte de la laïcité est jointe au règlement intérieur.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

- **Retard des élèves**

Article I. École
élémentaire
Danielle Germond

(i)

(ii) La Directrice

Pascale FILIPPINI

Téléphone

04 42 52 00 99

Fax

04 42 52 00 99

Mél.

ce0130434b@ac-aix-
marseille.fr

Section 1.02

Rue Jean Giono

13111 Coudoux



2/4

Il est convenu qu'en cas de retards répétés d'un même élève les parents seront convoqués pour faire le point.

- **Projets des classes**

CP/CE1 : Chants de Noël et participation à un goûter avec les personnes âgées.

CE2a CM2A : départ en classe de voile sans nuitée (4 jours au centre de l'Estaque).

CM1a CM1b : Classe cirque du 18 mars au 22 mars 2014 ; la classe se déroule à Coudoux salle Jean Ventre.

CP : sorties ponctuelles

CE2b : Activité théâtre avec éventuellement l'organisation d'un petit spectacle de fin d'année. Représentation conjointe avec les CM1.

CM2a : Sortie au GTP (ballet)

CM2b : les élèves de madame LEZAUD ont entrepris un travail sur le patrimoine.

Toutes les classes : chorale en fin d'année

- **Intervenants musique et sport**

Les cours de musique ont repris ils sont assurés par madame KLING-SLIMI Laure, qui avait déjà travaillé avec l'école les années précédentes. Le thème retenu pour les chants de fin d'année est : « la joie ». Il y avait eu les années précédentes quelques malentendus avec les enseignants, tout est manifestement rentré dans l'ordre.

Monsieur SERRA intervenant en sport change de créneaux, les créneaux de la fin d'après midi sont déplacés au jeudi matin et au vendredi matin.

- **Allemand**

Les cours d'allemand reprendront la semaine du 18 novembre, les horaires sont les mêmes que ceux de l'année dernière.

- **Coopérative scolaire**

Les anciens mandataires ayant quitté l'école mesdames PAOLI et LEZAUD prennent la relève.

La notification des changements de signatures est arrivée mardi, donc rien n'a changé depuis juin, les mises à jour et virements n'ayant pu être faits. Le point sera fait pour le prochain conseil d'école.

- **Travaux à envisager**

Gros problème d'étanchéité dans le hall d'entrée. Monsieur MANIFACIER annonce qu'un devis est en cours, qu'en attendant une réparation en urgence sera faite.

Préfabriqués : fentes, murs détériorés. Il faut placer un crochet pour bloquer la porte qui claque violemment il pourrait y avoir un accident. La mairie prend note.

Salle d'informatique : L'imprimante ne fonctionne pas.

Il faut appeler la hotline.

Pourrait-on envisager un revêtement souple dans la cour ?

Les devis sont demandés.



3/4

Classe N° 9 : demande d'un pare soleil (auvent)

Direction : l'ordinateur est obsolète, et une armoire a une porte cassée.

Toilettes des filles : il y a des trous dans certaines portes, des loquets sont défectueux

Monsieur MANIFACIER nous informe que quelques menus travaux qui avaient été signalés ont été faits, ainsi, le groom de la porte du couloir, le joint de la porte d'entrée, l'ouvre porte du portail.

Monsieur SERRA, fera désormais la liaison entre la mairie et l'école, c'est donc à lui qu'il faudra signaler les petites réparations éventuelles.

Il est demandé par les enseignants s'il serait possible de déplacer les deux classes actuellement logées dans le préfabriqué dans les salles disponibles à côté de la salle informatique (l'accord du centre aéré est nécessaire).

En attendant la réparation de la serrure, un cadenas fermera le portail qui sépare l'école du plateau sportif. La clef sera à proximité et à portée des adultes.

Questions à l'ordre du jour des délégués des parents d'élèves

- **Organisation d'une journée de cross.**

Après consultation des enseignants il apparaît que plusieurs enseignants ne souhaitent pas participer à cette manifestation.

Les parents d'élèves souhaiteraient qu'il s'agisse d'un projet collectif. Toute l'organisation serait prise en charge par les parents d'élèves, les enseignants n'assureraient que les entraînements.

- **Ménage.**

Tout semble rentré dans l'ordre. Quelques petits incidents ont pu être réglés rapidement au cours d'une réunion (mairie, représentante de la société et école). Il est constaté que 2 personnes pour toute l'école cela fait peu. Il nous est répondu que le marché est relancé

- **Potager**

Un cadre pédagogique a été placé, qui a été considéré comme une remise en cause du travail effectué par la personne bénévole qui animait l'activité. Selon monsieur MANIFACIER qui l'a rencontrée elle serait prête à revenir. Il n'y a pas d'urgence les activités jardinage ne pouvant se faire pendant l'hiver.

- **Objet souvenir**

Les torchons seront disponibles aux alentours du 10/12 décembre. Les bons de commande sont acceptés jusqu'au 15 novembre.

- **Bénéfice : Information et utilisation**

L'école peut actuellement disposer de 560,00 €. Le conseil des maîtres pensait demander : soit un vidéo projecteur, soit des instruments de musique.

- **Salle Informatique**



Question des parents concernant la salle : Est-elle utilisée ?

Mr BIZOT 9 et 12 décembre fera 2 heures d'information afin de familiariser les enseignants avec l'utilisation du matériel informatique.

Problème l'accès à Internet est difficile dès qu'on connecte plus de trois postes. Il faut appeler la maintenance pour résoudre le problème.

Les enseignants utilisent peu cette salle informatique.

Serait-il possible d'installer la WIFI à l'école ?

Par mesure de précaution, il n'y aura pas de WIFI, mais il y a une possibilité de câblage.

- Plantation pédagogique : Téléthon du 6/12/2013 : une réunion aura lieu. Les élèves planteront 600 arbres dans la colline.
- Agir pour l'environnement : 1 classe a été retenue
- Patio à Grenouille couvrir ?

- **Les rythmes scolaires**

Suite à de nombreuses réunions, une proposition a été faite.

Une grille a été élaborée, transmise aux directrices.

Grille élaborée avec toutes les contraintes propres à l'école et au village.

Favoriser la régularité dans les demi-journées, ne pas faire de demi-journées excédant 3h30.

Horaires proposés :

Matin : école de 8h15 à 11h45 suivi d'une pause méridienne de 2 heures (afin de respecter les contraintes du service de cantine.).

Après-midi : Reprise de l'école à 13h45 suivi de TAP (Temps d'Activité Périscolaire) selon les jours.

TAP : 2 fois par semaine, séance de 1h30 (déplacements compris si nécessaire) avec alternance des jours (élémentaire / maternelle).

Garderie à 15h45 : Il pourrait être proposé la gratuité de la garderie jusqu'à 16h30 pour harmoniser les horaires entre maternelle et élémentaire. Réflexion en cours.

La mairie a sondé tous les intervenants du secteur pour mettre en place ces activités, en lien avec l'équipe enseignante.

L'équipe enseignante est dans l'ensemble favorable à cette grille. Elle sera soumise au DASEN au plus tard le 16 décembre.

Jusqu'à là : des ajustements sont à faire, les contenus à définir plus précisément, le projet est à enrichir.

Attention : Zone de courtoisie, à délimiter. Repeinte d'une couleur différente.
Affichage + peinture : Mairie OK.

Attention : Panneau sur la porte de l'école : panneau vitré avec serrure.

Séance levée à 19h50